

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19101 - 74ÈME ANNÉE

Législative partielle dans la 7e circonscription : 3 Questions à Jessie Caro

Fermeture de l'hôpital de Saint-Louis : «Sauvons le seul hôpital de la circonscription»

Après l'hôpital de Cilaos, l'hôpital de Saint-Louis est menacé de fermeture. Jessie Caro, salariée dans les soins infirmiers à domicile et suppléante de Gilles Leperlier, dénonce cette décision.

Jessie Caro, avec Gilles Leperlier et le PCR, vous avez révélé la fermeture programmée de l'hôpital de Saint-Louis, pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous avons été interpellés par des professionnels qui nous ont remis le dernier rapport du Comité de la Performance et de la Modernisation de l'Offre de soins Hospitaliers (COPERMO) du 31 janvier 2018.

Dans ce document, qui n'est pas secret, nous avons été scandalisés d'apprendre qu'il a été décidé de fermer l'Hôpital de Saint-Louis et de vendre le terrain et les bâtiments... pour 2 millions d'euros ! Nous ne pouvions rester sans réaction face à cette nouvelle, catastrophique pour toute la population de la 7e circonscription. Défendre cet hôpital de proximité est au cœur de notre projet. Si nous sommes élus, nous ferons tout pour maintenir cette offre de soins.



Jessie Caro.

Pourquoi l'hôpital de Saint-Louis est-il indispensable ?

Parce que c'est une structure de proximité. Beaucoup de personnes vivent isolés, dans les Hauts, et lorsqu'elles ont un problème, elles ne peuvent pas se permettre de faire plusieurs dizaines de kilomètres. De plus, le bâtiment est en plein centre-ville, il emploie une centaine de salariés et participe à la vie sociale et économique de la zone. Il serait inadmissible de sacrifier notre santé pour un commerce ou un hôtel. La santé n'est pas

une affaire comptable et la santé n'a pas de prix.

Que proposez-vous comme alternative ?

La santé est au cœur de notre programme pour cette élection législative. La Réunion a besoin d'une politique de santé globale et cohérente dans laquelle chaque acteur a sa place au plus près de la population. L'hôpital de proximité est le maillon essentiel dans l'accompagnement de nos malades, de nos per-

sonnes âgées et dans la prévention des risques sanitaires. L'hôpital de Saint-Louis doit être conforté, renforcé et inscrit de manière durable dans une offre de soin de proximité en complé-

ment des structures existantes. A l'Assemblée nationale, nous nous battons pour que la santé ait plus de moyens, pour que notre CHU retrouve sa qualité et que l'hôpital de Saint-Louis soit

renové pour répondre au mieux aux attentes de la population.

Le plan pauvreté confirme une ligne politique : priorité pour les plus riches

Lutte contre la pauvreté : quelles mesures pour aller vers le plein emploi ?

Le plan pauvreté présenté par Emmanuel Macron suscite déjà des doutes en France. Les mesures présentées ne répondent pas aux causes structurelles de la pauvreté à La Réunion.

Le président de la République a annoncé hier un plan de lutte contre la pauvreté. Doté de 8 milliards d'euros sur 4 ans, il vise à tenter de changer l'image d'un chef de l'État au service de la classe sociale la plus aisée. Certains médias présentent les annonces d'hier comme un tournant, mais ces 8 milliards sur 4 ans sont à relativiser. Les cadeaux fiscaux accordés aux plus riches, qui sont nettement moins nombreux que les pauvres, sont supérieurs à 3 milliards d'euros par an, soit 12 milliards sur 4 ans. Manifestement, les « premiers de cordée » sont toujours ceux qui restent les grands bénéficiaires de cette politique.

Réagissant au discours du président de la République, Christophe Robert, délégué géné-

ral de la Fondation Abbé Pierre a pointé sur l'essentiel : rien n'est prévu pour augmenter les prestations sociales qui permettent à peine de survivre. Aucune augmentation pour le RSA, pas de RSA pour les jeunes de moins de 25 ans sans revenu, et aucune annonce pour annuler la baisse de l'allocation logement.

Ce qui veut dire que si les plus riches connaissent une augmentation de leur fortune grâce aux baisses d'impôt, les plus pauvres n'ont pas droit à un coup de pouce de l'État.

Si en France, le plan pauvreté n'a pas convaincu, alors il pourra d'autant moins convaincre à La Réunion, où plus de 40 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Dans notre île, cette pau-

reté qui ont détruit l'emploi et ont refusé le développement de La Réunion. Ce ne sont pas quelques centaines de places de crèches qui vont changer cette situation, un plan de lutte contre la pauvreté suppose une remise à plat de toutes les politiques dans notre île autour de cette priorité. Cela signifie viser le plein emploi à La Réunion en y mettant les moyens nécessaires.

C'est un projet à construire qui ne pourra pas être l'application à La Réunion de mesures décidées en fonction d'une réalité en France. C'est un objectif autour duquel les Réunionnais peuvent se rassembler afin qu'ils prennent la responsabilité de sortir leur pays de la crise.

M.M.

In kozman pou la rout

« Si poul i vé kouv do zèf li na ka kouv la syène an promyé »

Mi pans sa in provèrb kréol, pétète pa rényoné pars moin la zamé antann sa isi La Rényon, mé an touléka provèrb kréol, sa moin lé kaziman sèrtin. Sa i fé pans amoin bataye poul dann poulayé la kaz. Zot i koné plizyèr poul i pé ponn dann mèm ni, mé pou kouvé in sèl i kouv é sak i vé pran la plas lo promyé instalé antansyon kou d'bèk é mèm kok i mèl dan l'afèr. Tan k'a lo kozman li mèm sanm pou moin lo sans lé klèr : i vé dir sinplomman okip out afèr, okip pa la myène. Fé pa konm désèrtin zoizo i kapar lo ni lé z'ot épi i mète lé z'ot déor. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Campagne sucrière : triple peine pour les planteurs

Dans un communiqué diffusé hier, la FDSEA alerte sur une nouvelle panne à l'usine de Bois-Rouge :

Les semaines se suivent et toujours la même situation à Bois Rouge. Hier (mercredi - NDLR) nous avons eu quelques soupçons concernant les difficultés de Albioma et l'information vient de tomber l'ensemble des centres de réception de l'EST seront fermés à 11H00. D'après Bois Rouge il reste 8000 tonnes à broyer. Au vue de la situation il n'y aura plus de livraison d'ici la fin de la semaine. C'est toujours des difficultés pour les planteurs en effet, les mois qui arrivent se sont les plus difficiles « chaleur, fort ensoleillement et pluie ». Nous attendons un effort du côté usinier pour réceptionner toutes les cannes. Frédéric Vienne dénonce cette situation de dépendance à un seul acheteur de nos cannes et pointent les limites de la filière sous cette forme. »

Cette année, les planteurs subissent une triple peine. Ce sont tout d'abord les conditions climatiques qui font craindre la campagne sucrière la plus désastreuse depuis 40 ans, avec une perspective de moins de 1,6 million de tonnes de canne à sucre récoltées. C'est ensuite l'absence de bonus lié à l'intéressement sur le prix de vente du sucre cette année car le cours de ce produit est en dessous du seuil qui déclenche ce paiement par l'industriel Tereos. Enfin, ce sont les pannes de l'usine qui se multiplient et qui sont autant de pertes de revenu pour le planteur, car les cannes déjà coupées et attendant plusieurs jours pour être livrées ont une valeur marchande inférieure que si elles avaient été réceptionnées à la date prévue par l'usinier.

Il est à noter que dans la filière canne-sucre, ce sont les planteurs qui supportent l'essentiel du coût de ces aléas. Tereos pourra toujours compenser le manque de sucre cette année à La Réunion par la production de ses autres usines dans le monde. Pour honorer ses commandes d'alcool, il aura toujours la possibilité d'importer de la mélasse comme matière première de ses distilleries. Autrement dit, en cas de problème, Tereos a des marges de manœuvre. Le planteur n'en a aucune, car si une usine de Tereos est en panne, il ne peut pas livrer sa canne ailleurs. C'est ce monopole que dénonce la FDSEA. Dans ces conditions, toutes les actions des planteurs pour sortir de ce monopole et trouver de nouveaux revenus tirés de leur canne à sucre sont à encourager. N'oublions pas que les fondateurs des usines sucrières à La Réunion étaient des planteurs, à eux d'être les fondateurs d'une nouvelle industrie.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

Ho Hai Quang : la baisse tendancielle du taux de profit général (1)

La "loi de la baisse tendancielle du taux de profit général" est l'une des explications des crises qui secouent périodiquement le capitalisme. Une crise est une rupture du fonctionnement normal de l'économie. Elle se traduit, notamment, par une chute de l'activité et donc du niveau de la production, avec pour conséquence, une poussée du chômage. Cette loi est exposée dans le livre 3 du "Capital" que Friedrich Engels a publié en 1894 en utilisant les manuscrits de Karl Marx. Depuis cette date, les économistes les plus réputés ont cherché à la réfuter ou bien à en montrer le bien-fondé en utilisant les mathématiques ou bien les séries statistiques. En quoi consiste cette loi ?

Du constat du phénomène à son explication

Le phénomène de la baisse du taux de profit général a été constaté par tous les économistes du 18^e et 19^e siècle. Mais pour Marx, aucun n'a réussi à en donner une explication satisfaisante pour les raisons suivantes.

"Si on réfléchit que, jusqu'ici, l'économie politique a tâtonné autour de la distinction entre capital constant et capital variable sans jamais arriver à la formuler avec précision ; qu'elle n'a jamais présenté la plus-value séparée du profit... qu'elle n'a jamais analysé à fond les différences dans la composition organique du capital, pas plus par conséquent que la formation du taux de profit général, alors il n'y a plus de mystère que la solution de cette énigme lui ait toujours échappé" (livre 3, tome 6, p. 227).

C'est en partant des nouveaux concepts qu'il a forgés que Marx a construit sa fameuse théorie de la baisse du taux de profit général. Les concepts sont les suivants.

Le taux de profit (T). Il est calculé au niveau de l'économie toute entière et correspond au rapport de la somme des profits au total des capitaux avancés (K). La somme des profits est égale à la somme des plus-values (PI) que les entreprises ont effectivement pu récupérer en vendant leurs marchandises, et non pas aux plus-values incorporées dans des marchandises quand elles ont été produites. Quant à K, il est égal à la somme des capitaux constants et variables, c'est-à-dire ($K = C + V$). Le taux de profit s'écrit donc :

$$T = \frac{PI}{K}$$

La composition organique du capital. C'est le quotient du rapport du capital constant (C) au capital variable (V), soit (C/V).

Le degré d'exploitation des travailleurs, soit (PI / V).

En utilisant ces concepts, la formule du taux de profit s'écrit :

$$T = \frac{PI}{K} = \frac{PI}{C + V} = \frac{\frac{PI}{V}}{\frac{C}{V} + 1}$$

On a vu qu'au cours de l'accumulation du capital, les entreprises cherchent constamment à augmenter la productivité et qu'elles y parviennent en élevant la composition organique du capital, c'est-à-dire (C/V).

Si (PI / V), le degré d'exploitation des travailleurs reste inchangé, alors le développement de la productivité se traduira par une baisse du taux de profit puisque le numérateur reste fixe alors que le dénominateur ne cesse d'augmenter.

Les contre-tendances

La baisse du taux de profit général n'est pas un processus mécanique. Un certain nombre de facteurs contre-courrent cette évolution. Ce sont :

1 - L'augmentation du degré d'exploitation du travail : elle se traduit par l'élévation du numérateur de (PI / V). Pour augmenter la plus-value, les entreprises peuvent exiger de leurs salariés davantage d'efforts : allongement de la journée de travail, intensification du travail au moyen de l'"organisation scientifique du travail" (taylorisation) et du travail à la chaîne (fordisme). Mais cette stratégie butera d'une part sur des limites physiologiques (les travailleurs ont besoin d'un minimum de repos), et d'autre part sur des plafonds légaux qu'ils imposent par leurs luttes.

2 - La réduction du salaire en dessous de la valeur de la force de travail. Ici, il s'agit d'augmenter le degré d'exploitation des travailleurs en diminuant V.

3 - L'existence d'une surpopulation relative, en entraînant une concurrence entre les chômeurs, constitue justement l'un des facteurs qui permet aux entreprises d'embaucher des travailleurs à vil prix.

4 - La baisse des prix des éléments du capital constant : elle s'obtient en élevant la productivité du travail dans les branches qui produisent des machines et des matières premières.

5 - Le commerce extérieur : il peut permettre d'obtenir des moyens de subsistance pour les salariés, et des matières premières pour les entreprises à des prix inférieurs à ceux qui existent sur le marché national. Les capitaux investis dans le commerce extérieur, dans les colonies et les pays sous-développés, donnent généralement des taux de profit supérieurs.

6 - L'augmentation du capital par actions : elle permet aux entreprises de se procurer des capitaux qui se

contentent d'un taux de profit inférieur au taux de profit moyen, ou même seulement des intérêts.

Le jeu de ces facteurs entraîne "des influences contraires, qui contrecarrent et suppriment l'effet de la loi générale et lui confèrent simplement l'effet d'une tendance" (livre 3, tome 6, p. 245). La loi de la baisse du taux de profit général est donc une loi tendancielle.

Cela étant, une erreur fondamentale consisterait à croire que Marx défendrait la thèse selon laquelle le taux de profit serait très élevé à l'aube du capitalisme et qu'il diminuerait progressivement jusqu'à atteindre zéro, provoquant l'effondrement final de ce système économique. En fait, la théorie de la baisse tendancielle du taux de profit général vise seulement à expliquer les crises du capitalisme.

Les crises

Le mécanisme des crises qui secouent périodiquement le capitalisme est le suivant. Avec la baisse graduelle du taux de profit, se crée progressivement une situation de surabondance de capital de sorte qu'il devient de plus en plus difficile de le mettre en valeur avec une rentabilité suffisante. L'exemple numérique, déjà utilisé pour illustrer la formation de la surpopulation relative, permettra d'éclairer ce processus.

	K	C	V	C / V	PI	T = (PI / K)
1	100	60	40	(60 / 40) = 1,50	40	40,0 %
2	136	84	52	(84 / 52) = 1,61	52	38,2 %

Au cours de la seconde période, désirant augmenter leur plus-value, les entreprises recourent au crédit et portent le capital de 100 à 136. En même temps, elles élèvent la composition organique du capital qui passe de 1,50 à 1,61 et augmentent la quantité de travail qui se traduit par une augmentation de V de 40 à 52.

La plus-value, qui était de 40, grimpe alors jusqu'à 52 (on suppose que le taux de plus-value reste de 100 %) ; mais le taux de profit descend de 40 % à 38,2 %.

L'accumulation du capital continuant, la masse de la plus-value va progressivement augmenter pendant que le taux de profit va graduellement diminuer. Il arrivera un moment où accumuler de la plus-value ne présentera plus aucun intérêt parce que le capital additionnel investi ne rapportera presque plus rien : il se produit alors une rupture du processus d'accumulation. C'est l'une des contradictions fondamentales du capitalisme. Le but du capitalisme est en effet de faire du profit. Mais le moyen d'y parvenir entraîne une baisse du taux de profit : il y a une contradiction entre le but et le moyen. Une rupture du processus d'accumulation se produit parce qu'il y a une surabondance, pléthore de capital.

"Ce qu'on appelle pléthore de capital concerne toujours essentiellement la pléthore de capital pour lequel la chute du taux de profit n'est pas compensée par sa masse... et il s'agit d'une surproduction qui n'intéresserait pas seulement tel ou tel secteur de production, ou quelques secteurs importants, mais qui serait absolue dans son volume même, donc engloberait tous les secteurs de production" (livre 3, tome 6, p. 263-264).

De la dépression à la reprise

Pour rétablir les conditions d'un fonctionnement normal du capitalisme, il n'y a qu'un seul moyen.

"La solution implique une mise en sommeil et même une destruction partielle de capital d'un montant de valeur équivalent à tout le capital additionnel, ou au moins une fraction de ce dernier" (livre 3, tome 6, p. 266).

Concrètement, la mise en sommeil du capital, sa destruction partielle, vont se manifester par une ensemble de perturbations économiques et notamment par une "chute générale des prix". Il se produit alors l'enchaînement suivant.

"Une partie des marchandises se trouvant sur le marché ne peuvent accomplir leur procès de circulation et de reproduction que grâce à une énorme contraction des prix... Cette perturbation et ce blocage paralysent la fonction de moyen de paiement de l'argent... ils interrompent à cent endroits la chaîne des obligations de paiement à échéances déterminées ; ils sont aggravés par l'effondrement correspondant du système de crédit, qui s'est développé avec le capital, et aboutissent ainsi à des crises aiguës et violentes, à de soudaines et brutales dévaluations et à un blocage et une perturbation réels du procès de reproduction entraînant une diminution effective de la reproduction" (livre 3, tome 6, p. 266).

La dépression, qui succède à la crise, va opérer une purge du capital excédentaire à travers toute une série d'ajustements qui vont s'effectuer à tous les niveaux de l'économie (livre 3, tome 6, p. 267). La "dépression" est la phase durant laquelle ces ajustements s'effectuent et qui vont progressivement restaurer les conditions de la reprise économique. Ils permettent de relever le taux de profit. Marx écrit :

"la dépréciation des éléments du capital constant serait elle-même un facteur qui impliquerait un relèvement du taux de profit" (livre 3, tome 6, p. 267).

La théorie de la baisse tendancielle du taux de profit général est donc une théorie qui vise à expliquer la forme chaotique de la marche du capitalisme qui voit la succession de quatre phases :

- 1 – La reprise,
- 2 – l'expansion
- 3 – La crise
- 4 – La dépression
- 1 – La reprise, etc.

En définitive, l'augmentation de la productivité au cours de l'accumulation du capital produit simultanément deux phénomènes remarquables, deux "lois" tendancielle : la loi de la production d'une surpopulation relative, et la loi de baisse tendancielle du taux de profit général.

Quelle est la validité de cette dernière loi ?

(à suivre)

Oté

Nétoiyé la mèr bann déshé plastik. La pa domin la vèye

Mi koné pa si zot la gard télé néna dé-troi zour é si zot la vi zafèr-la. In bato pou ramas bann déshé plastik dan la mèr. Par l'fète néna plizyèr prozé demoun bone volonté la fé pou nétoiyé la mèr bann déshé-la. Pou kosa i fé sa. Pars dann la mèr, in pé partou néna in gran kantité plastik i sali la mèr, i okip la plas normalman rèzèrvé pou bann zanimo marin. Kisoï bann poisson, kisoï bann torti, bann balène, bann dofin épi in kantié zanimo in pé tout kalité.

Pou di la vérité, bann bon n'afèr mé ni pé d'mandé si sa lé bien éfikas. Lé vré banna i sava ramas in ta avèk in paké la salté mé néna in pé d'moun i kroi pa va gingn fini avèk salté-la. Pou koué. Pars la pa solman zordi demoun dsi la tèr i koné zète plastik dan la mèr va fini par in katastrof. Lo pli intélizan noré été k'i fé pa mé l'imanité sé l'imanité, èl i pans la mèr lé si tèlman gran, si tèlman o-fon k'i risk pa arien dévèrs bann plastik dan la mèr.

Astèr in pé i di konmsa. Ramas plastik lé bon, mé lériskab armas arienk bann gro morso é tout bann ti kont an milyar d'milyar sa i gingn ar pa ramasé é sé sa k'i fé lo plis déba dsi bannzanimò dan la mèr. Néna d'ot i di konmsa. Pou kosa i kal pal o bann déshé kan zot lé dsi la tèr, akoz i nétoiyé pa bann bord mèr plito k'alé rode bann déshé dan la mèr.

Pou di la vérité lé obligatoir nétoiyé partou, kisoï dan la mèr, kisoï dsi la tèr, éstop lo pli bonèr k'i fo pran la mèr pou in poubèl. La mèr la pa in poubèl é pétète i fo kont dsi èl pou sov l'imanité si nou la pankor détrui aèl avan mé nou va anparl de sa.-ni arète ar pa d'an parl de sa. An parlé. Oui kozé lé bon, mé li lé pa sifizan mé toultan larzan va komann lo mond lo mond sar dann danzé.

An atandan nétoiyé la mèr. Ok mé pétète la pa domin la vèye.

Justin